SST (Sauveteur Secouriste au Travail)

DURÉE
2 journées, soit 14H.
Horaires : 8h30-16h30.

PUBLIC VISÉ
Tous les salariés d'entreprises publiques ou privées.

CRITÈRES IMPORTANTS
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales.

Maîtriser le français (écrit et oral).

PREREQUIS Aucun

MODALITÉS D'ORGANISATION
Formation entièrement en présentiel

OBJECTIFS DE LA FORMATION
Adopter une attitude de préventeur au sein de son établissement.

Exécuter correctement les gestes de premiers secours afin de protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés et empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

NOS RÉSULTATS
Taux de réussite à partir de juillet 2026 : 100%
Taux de satisfaction à partir de juillet 2026 : 98.09%

ACCÉSSIBILITÉ AUX PSH
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé peut être engagé grâce à notre référent handicap dédié

ACCÈS À LA FORMATION
Délai d'accès : Opéra Formation s'engage à mettre en place cette action dans un délai de 48h à 2 mois selon le financement demandé.

Modalité d'accès : Dès réception du devis validé, une confirmation d'inscription est transmise sous 48h par courriel (convention, convocation, CGV, livret d'accueil…).

PROGRAMME DETAILLÉ

La place du SST dans la santé et la sécurité au travail :
Les indicateurs de Santé au Travail.
Le rôle du SST.
Le cadre juridique de l'intervention du SST.
Recherche des dangers persistants pour protéger :
Alerte aux populations.
Le mécanisme de l'accident.
Suppression ou isolement du danger, soustraction de la victime sans s'exposer soi-même.
Protéger à prévenir :
Repérer les dangers dans une situation de travail.
Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.
Examiner :
Examiner la(les) victime(s) avant et mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
Faire alerter ou alerter :
Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
Faire alerter à informer :
Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise, de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).
Secourir :
La victime saigne abondamment.
La victime s'étouffe.
La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
La victime répond, elle se plaint de brûlures.
La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements.
La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
La victime ne répond pas, mais elle respire.
La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

MODALITES D'ÉVALUATIONS :

Évaluation tout au long de la formation **selon référentiel INRS**. La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir **le certificat de sauveteur secouriste du travail.** Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est **valable au niveau national pour une durée de 24 mois.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports **d'informations et de mises en pratiques ; livret stagiaire** individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation **remis en main propre au stagiaire** durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; **exercices pratiques sur mannequins adulte, enfant et nourrisson et sur DAE.** Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

ENCADREMENT FORMATEURS

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

La formation est dispensée au minimum par **un formateur SST habilité par l'INRS**.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'Opéra Formation et/ou par un Organisme Extérieur.

Certification QUALIOPI N°23FOR01954.1

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous souhaitez poursuivre **votre parcours de formation** ?

Prenez contact avec l'un de nos conseiller au :

04.67.65.50.39

POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.opera-formation.com

FINANCEMENT

Possibilités de financement pour les demandeurs d'emploi via **France Travail**, selon étude et validation du projet professionnel.

Autres financements possibles : **OPCO**, **employeur** ou **financement personnel** selon conditions.

Dernière Mise à jour : 06/10//2026